



ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade

**Compte rendu de l'Assemblée Générale 2010
du Comité Régional Midi-Pyrénées FFME
du 5 mars 2011**

Présents :

	Club
Luc Chabrol, Président du CR	TAG
Dominique Taché, trésorier du CR	Montagne et Loisirs
Helen Mundutéguay, secrétaire du CR	ASPTT St Gaudens
Dominique Pinault, CS ski alpinisme	SLAT
Stéphane Bauby, président du CD82	Quercy Grimpe
Claude Perrier, président du CD81	Graulhet Evasion
Jean Sogliuzzo, président du CD31	Frouzins Montagne
Jean-François Hayes, président du CD32	Asso. Sac Rocher
Laurent Peyral, président du CD46	Escalade en Quercy
Sébastien Gendre, président du CD09	Amicale des Montagnards Axéens
Emmanuel Lusset, trésorier du CD65	Déclic Aventure
Florence Gas, représentante du CD46	Pied Noir Escalade
Jérôme Favole, représentant du CD82	ASPTT Montauban + Espace Grimpe
Sébastien Galisson, membre du comité directeur	TIS
Christian Biard, membre du comité directeur	CAF Toulouse
Christian Vilettes, membre du comité directeur	Vertiges
Jackie Durrieu, membre du comité directeur	Montagne et Loisirs
Patrick Peyet, membre du comité directeur	LHM
Pierre Dollo	ANT
Xavier Brosse	Muret Montagne
Gilles Fouvet	USR
Michel Chauvin	TAG
Joséphine Dollo	ANT
Jean-Pierre Picaudé	ASPTT St Gaudens
Damien Charpentier	Frouzins Montagne
Antoine Lacombe	Jacuzzi
Vincent Nieto	Muret Montagne
Jacques Durand	Pibrac Randonnées Montagne
Jean-Louis Granier	Sporting Club Plaisance
Michel Milliot	Sporting Club Plaisance
Thierry Roujol	TIS
Bernard Petitjean	Cahors Montagne
Coumet Christine	Altitoy
Valérie Soyer	Association Montagne (Castres)
Agnès Bauby	Quercy Grimpe
Elisabeth Dupin	SLAT

Assistaient également : Monsieur Galy, représentant du CROS ; Paul CAUCHI, Expert comptable ; Laurent LAGARRIGUE, CTR ; Anne GEERNAERT, Agent de développement du CR ; Marine POQUET, stagiaire CR.

Etaient absents excusés :

Monsieur Frédéric Ramé, DRDJS ; Monsieur Debuissou, président du CROS ; Monsieur Martin Malvy, président du Conseil Régional ; Alain Chazal, Marianne Sagot, Anne-Dominique Lamothe.

INTRODUCTION

Luc Chabrol, président du CR, remercie les responsables de comités sportifs, les membres du comité directeur du CR et tout particulièrement les représentants de clubs qui assistent à cette AG.

Il accueille Monsieur Galy, représentant du CROS.

Luc Chabrol excuse les absents : Mr Ramé DRDJS, Mr Debuissou Président du CROS Midi-Pyrénées et Mr Malvy Président du Conseil Régional, Alain Chazal, Marianne Sagot, Anne-Dominique Lamothe.

Il remercie également Jackie Durrieu pour tout son travail, pour sa gestion sans faille de la logistique de la journée, lors des réunions du comité directeur et lors des stages de formation.

Une minute de silence est respectée en mémoire de Pierre Leblanc, décédé en montagne à l'automne 2010.

Luc Chabrol présente ensuite le déroulement de l'après-midi, à savoir en premier lieu la tenue d'une assemblée générale extraordinaire sur les modifications des statuts et du règlement intérieur du comité régional, puis l'assemblée générale ordinaire.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 14 h. Elle a été réunie pour voter sur les propositions de modifications des statuts et du règlement intérieur du comité régional.

Représentativité et nombre de voix :

Enfin de pouvoir statuer, un quorum doit être atteint. Le quorum est défini dans les statuts : au moins la moitié des membres représentant au moins la moitié des voix doivent être présents.

Sont présents : 25 membres (sur un total de 106) représentant 79 voix (33% des voix).

Le quorum n'est donc pas atteint et l'AGE ne peut pas procéder au vote concernant les modifications des statuts.

Les membres seront convoqués de nouveau pour une deuxième AGE qui aura lieu le 4 avril avant la prochaine réunion du comité directeur. A cette deuxième AGE, le quorum ne sera pas obligatoire.

Toutefois, Luc Chabrol propose à l'assemblée de voter officiellement sur les modifications des statuts aujourd'hui. Le CR s'engage à faire voter les décisions adoptées par les présents aujourd'hui.

Helen Mundutéguy présente les propositions de modification des statuts. Il s'agit en grande partie d'appliquer les modifications des statuts nationaux qui ont été votées par l'AG nationale en mars 2010, à savoir :

- "ski de montagne" devient "ski alpinisme"
- respect de la charte graphique de la FFME
- possibilité de nommer des membres d'honneur
- élections de représentants du CR à l'AG nationale
- remplacement du terme "comité sportif" par "commission sportive"
- possibilité de tenir des réunions dématérialisées
- modification du nombre de voix par membre affilié (en fonction du nombre de licences)
- suppression du vote par procuration
- modification de la composition du comité directeur (élargissement)

Une discussion s'ensuit sur la modification du nombre de voix des clubs. Luc Chabrol rappelle qu'il s'agit d'une décision nationale et en tant qu'organe déconcentré de la FFME nous devrions l'accepter. L'idée est de favoriser les clubs les plus dynamiques. Certaines personnes trouvent qu'un club peut être dynamique même s'il a moins de 50 licenciés et qu'il est dommage que de petits clubs (< 10 licenciés) ne puissent plus voter.

Les propositions de modifications sont mises au vote (officieux, à valider lors de l'AGE du 4 avril) :

Contre : 2 voix

Abstention : 2 voix

Pour : 75 voix

L'AGE se termine à 14h45.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.

L'assemblée générale ordinaire est ouverte à 14h45.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT :

Luc Chabrol donne lecture de son rapport moral sur l'année 2010.

En cette deuxième année d'olympiade, le CR s'est refocalisé sur ses missions fondamentales. Le travail s'est poursuivi dans la continuité du plan de développement pour renforcer le rôle du CR en tant que centre de ressources pour les CD et les clubs.

Deux grands thèmes ont axé les actions :

1/ Dynamiser et pérenniser nos structures et activités

2/ Structurer les filières de préparation à la performance

Pour ce qui est du Haut Niveau, il reste encore beaucoup de travail à accomplir en ski alpinisme. En escalade, les résultats sont déjà excellents et d'ailleurs l'équipe régionale jeune d'escalade a remporté pour la deuxième fois, le trophée de bronze de meilleure équipe de Midi-Pyrénées en 2010, remise par le Conseil Régional et la Dépêche du Midi. Il s'agit là d'une véritable reconnaissance du travail réalisé dans les clubs. En 2010, le Centre Local d'Entraînement d'escalade a vu le jour officiellement et contribuera à former les compétiteurs.

On constate une augmentation générale du nombre de licences en Midi-Pyrénées, preuve du dynamisme et de la bonne santé des clubs. Une offre de formation très riche est également proposée aux clubs, peu de régions proposent un tel calendrier.

Le CRMP a été sélectionné en 2009, avec 4 autres ligues, parmi les 90 ligues et comités en Midi-Pyrénées pour la mise en place d'une convention d'objectifs avec le Conseil Régional sur 2 ans. Cette convention est très valorisante pour le CR, elle nous positionne par rapport aux autres ligues.

Au titre de cette convention d'objectifs, 3 actions ont été menées en 2010 :

1/ sur le Haut Niveau, le Centre d'Entraînement Local labellisé PES (parcours d'excellence sportive) a été mis en place par Laurent Lagarrigue.

2/ Les jeunes à 3000 : des jeunes de quartier de Toulouse ont participé à des journées "d'entraînement" avant d'entreprendre l'ascension du Vignemale en 2011

3/ Les journées Portes Ouvertes ont eu lieu les 5 et 6 juin 2010. 40 actions de découverte de nos activités ont été proposées par les clubs sur un même week-end. L'idée a d'ailleurs été reprise au niveau national.

Luc Chabrol remercie Anne Geernaert pour tout le travail effectué sur les deux dernières actions, ainsi que Jean-Baptiste Conan qui était stagiaire sur l'action Portes-Ouvertes.

Luc Chabrol insiste sur l'importance du plan de développement pour les CD et les clubs. De plus en plus, il sera demandé que les demandes de subvention auprès de Jeunesse et Sports et des collectivités s'appuient sur un plan de développement.

Ces plans devront être en accord avec ceux des comités régionaux et les objectifs de la fédération nationale.

Luc Chabrol remercie les bénévoles, clubs et comités qui se sont investis sur des manifestations nationales ou régionales en 2010 :

- 2 arbitres ont été récompensés lors des lauréats de l'arbitrage du CROS en mars 2010 : Florence Gas et Alain Lanxade
- Journée Sport Santé organisée par le CROS le 26 sept à St Ferréol
- Journée de formation sur les avalanches, le 6 novembre à Balma
- Coupe de France de bloc à Millau, 3-5 avril 2010
- Tous les clubs qui participent à la Coupe des Pyrénées de ski alpinisme
- Salon des Sports et de l'Extrême, 23-24 octobre 2010 à Toulouse
- Journées Portes-Ouvertes des 5 et 6 juin 2010

Comme expliqué à l'AG 2009, le CR a signé un contrat sur les licences avec la FFME. Ce contrat licence a pour but d'aider les régions dynamiques où le nombre de licenciés est en augmentation. Pour 2010, ce contrat a rapporté environ 7000€ au CR, le comité directeur ayant décidé d'utiliser cette somme pour proposer des formations pouvant intéresser un maximum de clubs et ce gratuitement. La somme a été reçue fin 2010 et pour l'instant une formation EPI (20 participants) a eu lieu. Deux autres formations sont programmées début 2011 : une deuxième formation EPI et une formation PSC1 (premiers secours). Les sommes rapportés par ce contrat risquent d'être au moins équivalentes en 2011, Luc Chabrol demande aux clubs et comités de faire remonter toute suggestion quant à la manière d'utiliser cet argent - la condition étant qu'elle revienne aux clubs actifs ...

5497 licences ont été prises en Midi-Pyrénées en 2010 (376 de plus qu'en 2009). 3044 de ces licences sont prises en Haute-Garonne où la prise de licence est en progression. On constate la poursuite du rajeunissement de nos licenciés. 4 départements sur 8 sont en progression, un département (le Lot) a exactement le même nombre de licences qu'en 2009 ! Le 65 est reparti à la hausse après plusieurs années de baisse - c'est positif. On constate aussi le turn-over énorme de nos licenciés : environ 50 % ne reprennent pas la licence... et donc on accueille 50 % de nouveaux licenciés. Un travail important sera d'essayer de fidéliser ces licenciés.

Questions et discussion :

Sébastien Galisson demande quel a été l'impact de l'obligation de licencier tous les adhérents des clubs (votée à l'AG nationale en mars 2010) ? Perd-on des licences ? Luc Chabrol répond qu'aucun impact fort n'a été observé, le CR progresse toujours sur la même tendance globale et les clubs qui ne se sont pas ré-affiliés sont surtout des petits clubs de <10 licences.

Antoine Lacombe demande les raisons qui ont poussé la FFME à adopter cet article 8 (obligation de licences). Luc Chabrol donne quelques raisons essentielles :

1/ la problématique de l'assurance (répercussion sur tous les licenciés). La FFME cherche à protéger les présidents de club.

2/ toutes les fédérations amies, affinitaires ont cette clause dans leurs statuts

3/ pourquoi un club qui s'affilie à une fédération n'affilierait pas tous ses adhérents, il est essentiel de savoir pour qui on travaille

Laurent Peyral revient sur le biais des sections qui peut être détourné pour que certains essaient de s'échapper à cette obligation de licencier tous leurs adhérents.

RAPPORT DU CONSEILLER TECHNIQUE REGIONALE

Laurent Lagarrigue explique comment la filière haut niveau a été restructurée en 2010. Aussi bien pour le ski que pour l'escalade, l'effectif de jeunes des équipes régionales a été réduit pour n'inclure que des athlètes vraiment identifiés comme haut niveau.

Pour l'escalade, l'effectif est maintenant de 24 jeunes. 10 athlètes de Midi-Pyrénées sont en équipe de France, les résultats correspondent bien aux objectifs définis. Le centre local d'entraînement est entré dans le parcours d'excellence sportive.

Le CR accompagne également les 3 équipes départementales créées (31, 65 et 82).

Un nouveau outil a vu le jour : le blog du centre local d'entraînement, et met à disposition des grimpeurs des news, des résultats, des données sur l'entraînement, etc.

Plan national des SAE : cinq structures sont entrées en service en 2010. Il s'agit de St Mamet (31), Labroquère (31), St Antonin (82), Prayssac (46) et Auzat (09).

Une enquête a été menée fin 2010 pour connaître l'état des implantations en Midi-Pyrénées. Sur 145 structures d'escalade en Midi-Pyrénées, seulement 11 sont conformes aux règles fédérales (9 murs départementaux et 2 SAE régionales). Laurent Lagarrigue a dressé un plan d'implantation en fonction des besoins et de la densité de population.

RAPPORT SUR LES ACTIONS DE LA CONVENTION AVEC LE CONSEIL REGIONAL

Anne Geernaert présente les actions réalisées dans le cadre de la convention d'objectifs avec le Conseil Régional (hors haut niveau).

Les Portes-Ouvertes : le bilan de l'action 2010 est positif. 32 clubs ou CD ont participé en proposant 40 actions sur l'ensemble du territoire de la région. 700 débutants ont pu être initiés lors de ces journées et un total de 2500 personnes ont participé sur le weekend.

Des jeunes en ascension :

- une convention de partenariat a été signée avec l'association Rebonds ! Une journée d'escalade a eu lieu à St Antonin avec 18 jeunes et une journée de raquette à neige a eu lieu avec 7 jeunes. Ce groupe restreint (jeunes les plus âgés) va continuer à se préparer afin de tenter l'ascension du Vignemale à l'été 2011.

- une convention de partenariat a été signée avec l'association UMEN. Un weekend joelette - escalade a eu lieu en octobre 2010 à Auzat. Un autre weekend d'activités est programmé les 28-29 mai 2011 (lors de la 2e édition des journées Portes-Ouvertes).

RAPPORTS DES COMITES SPORTIFS :

Comité sportif Alpinisme (Sébastien Galisson) :

Formation 2010 : passeport bleu neige/glace à Soulcem (09), instructeur alpinisme à Gavarnie (65), passeport vert rocher à Sinsat/Calamès (09), sécurité sur glacier - 2 stages aux Oulettes de Gaube (65), initiateur alpi au Balaitous et à Gavarnie (65)

Soutien aux CD : stage découverte avec le CD09 (avril 2010), stage d'initiation avec le CD65 (juillet 2010), Pyrénéige avec le CD31 (fév 2010), Pyrénicimes avec le CD31 (oct 2010)

Equipe jeune alpinisme : 3 stages de l'équipe (11 journées), 2 rencontres interfédérales FFME/FFCAM/FEDME/FEED, sélections de l'équipe 2010-2012 en décembre

Présence sur actions CR : journée sport santé du CROS

Comité sportif Canyon (Damien Charpentier) :

Une nouvelle équipe prend le relais en canyon. Les objectifs pour l'année 2011 seront de prendre contact avec tous les clubs de la région et de présenter les actions.

Les actions prévues sont :

- ⇒ Des formations d'initiation (pas forcément diplomantes), des passeports,
- ⇒ Rencontrer les clubs pour connaître les problèmes et les attentes
- ⇒ Sécurité des sites : faire un premier travail de constat

Comité sportif Escalade (Florence Gas) :

- ⇒ Formations : plusieurs stages d'initiateurs et des passeports (avec les CD), stages d'entraîneur, d'ouvreur et de juge de voie
- ⇒ Environnement : des actions qui avancent sur la région
 - Signature de chartes locales (CD46 et CD81)
 - Projet d'éco-topo (CD65)
 - Mesures de prévention et de conservation avec la LPO (CD09)
- ⇒ Circuit compétitif : la coupe régionale de bloc a été mise en suspend en 2010, elle pourrait repartir si des personnes sont motivées pour la reprendre en main ; le championnat régional Aquitaine Midi-Pyrénées a eu lieu à St Antonin.
- ⇒ Centre local d'entraînement : nouvelle structuration, 6 titres de champion de France, 10 athlètes en équipe de France, trophée "équipe de l'année" du Conseil Régional.

Comité sportif randonnée raquette à neige (Helen Mundutéguy) :

Actions : Journée de formation avalanche en novembre 2010 (130 participants, ouverture au grand public), action de prévention des accidents avec Jeunesse et Sports
Formations : animateur et initiateur randonnée, orientation, passeports.

Comité sportif ski alpinisme (Dominique Pinault) :

Un circuit compétitif renforcé, communication avec une nouvelle affiche (sortie un peu tardivement cette année en décembre 2010).

Pour les jeunes, on constate qu'il est difficile de garder les jeunes et de pérenniser les résultats. La configuration de notre territoire est très difficile de celle des Alpes où les jeunes peuvent aller s'entraîner après l'école ou l'université. Aussi le recrutement est difficile car les bassins de populations sont loin des lieux de pratique. Une réflexion sera à mener sur ces thèmes.

En revanche, la pratique loisir est en augmentation mais les nouveaux pratiquants ne se dirigent pas forcément vers les clubs fédéraux. Une idée serait de lancer des sorties interclubs pour essayer de dynamiser la pratique de l'activité.

Fin du bilan moral.

Vote de validation du PV de l'AG 2009 : voté à l'unanimité.

Validation du bilan moral : voté à l'unanimité.

BILAN FINANCIER 2010 :

Luc Chabrol remercie Paul Cauchi, l'expert comptable qui suit les comptes du CR, de sa présence.

Dominique Taché présente les comptes de résultat 2010, deux aspects essentiels se dégagent :

- L'exercice est satisfaisant avec un excédent de 11 K€ dû notamment aux produits du partenariat avec le Conseil Régional, et au produit du contrat licences, notifié et versé en fin d'année 2010, qui génère un excédent transitoire hors budget prévisionnel ; Les actions mises en place pour l'instant n'ont pas utilisé toute la somme, les actions auront lieu en 2011.
- Ce bon résultat est réinjecté sur les activités (49 % des charges),
- Cette bonne santé financière reste fragile. En 2011, nous aurons la 2e année du contrat avec le Conseil Régional, et aussi la dernière année de subvention de l'emploi d'Anne. En 2012 les produits vont baisser (24000 € de moins en 2012). il faut trouver des recettes supplémentaires pour un fonctionnement pérenne.

Sur le bilan financier, le résultat courant est de 12000 € auquel se rajoute les revenus financiers (compte rémunéré + titres). Totaux égaux de l'actif et du passif = 67 395 €.

Pas de questions.

Le bilan financier est voté à l'unanimité.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2011 :

Les propositions des CS ont été examinées en comité directeur. On estime que la dotation CNDS sera équivalente à celle de 2010. La dotation du Conseil Régional sera également équivalente à celle de 2010 : 17000€ pour la convention d'objectifs, le prolongement de l'aide à l'emploi du CR. Le produit du contrat licences avec la FFME est estimé à 5000 €.

Questions - réponses :

Jean Sogliuzzo demande pourquoi les actions correspondantes au produit du contrat licences 2011 plus report 2010 ne sont pas identifiées clairement en charges ? Dominique Taché explique que la somme 2011 ne sera perçue qu'en fin d'année donc les actions seront plutôt menées en 2012.

Sébastien Galisson demande si la FFME pourrait subventionner des actions de développement d'intérêt national faites au niveau régional. Luc Chabrol explique que cela pourrait être possible mais que cela n'est pas sûr car le budget national est déjà établi pour 2011. Il vaut donc mieux ne pas les inclure dans le budget prévisionnel.

Christian Villettes demande des précisions sur les titres en portefeuille – demande s'ils présentent un intérêt et s'ils peuvent éventuellement devenir déficitaires. Dominique Taché répond que jusqu'à présent ils rapportaient environ 400 € par an, mais que 2010 était une année de crise. Décision : il faut que ce soit des titres sécurisés.

Sébastien Galisson demande si on peut solliciter la DATAR pour des actions transfrontalières. Luc Chabrol répond qu'aujourd'hui les aides reçues sur l'organisation de rencontres des jeunes alpinistes sont liées à une personne à la DATAR, et n'ont pas été identifiées par rapport à des objectifs communs. Sébastien insiste sur le potentiel de travail et de projet avec les espagnols. Luc Chabrol décrit les difficultés derrière le montage de ce type de projet, surtout au niveau européen. Il faut qu'un projet concret soit défini avec un intérêt réel pour nous.

Vote sur le budget 2011 : voté à l'unanimité

QUOTE-PART RÉGIONALE SUR LA LICENCE

Constat : aujourd'hui le financement du CR s'est stabilisé, les subventions nous permettant de dynamiser, aider les clubs. Cependant, nous ne sommes pas fixés sur l'avenir de la convention d'objectifs avec le Conseil Régional pour laquelle nous n'avons pour l'instant aucune visibilité. Nous espérons bien sûr qu'elle va se poursuivre, au moins en partie, mais les difficultés de financement des collectivités territoriales pourraient influencer négativement sa pérennisation. De même, certaines strates du CNDS vont surement baisser de 20% cette année, à priori pas encore la nôtre mais il est difficile de prévoir la situation dans quelques années. Pour l'instant, nous ne sommes pas confrontés à des difficultés immédiates à très court terme mais il nous semble avisé de se prémunir en mettant en place un financement propre au CR, à savoir une quote-part régional sur la prise de licence.

Les présidents des comités régionaux ont demandé qu'une somme puisse être prélevée à la base, que la part qui revient à la région soit maîtrisée par la région avec un minimum établi à 1,5€ (ce qui revient aux régions sur la prise de licence aujourd'hui), mais qu'elle puisse être augmentée si besoin est. Cette possibilité de prélèvement sur la prise de licence est à l'ordre du jour du congrès national de Pau.

Il est proposé à l'AG de valider un prélèvement de 2 € pour toute prise de licence en Midi-Pyrénées.

Ce prélèvement serait effectif en 2012 au plus tôt.

Discussion

Laurent Peyral : il existe deux possibilités de prélèvement - sur l'individu ou sur le club - dont les répercussions sont différentes. Si c'est pris sur le club, cela peut être pris sur une action du club sans être répercuté directement sur le licencié. Dans ce cas, la quote-part peut être prise sur l'affiliation club selon le nombre de licences de l'année d'avant. Cependant, il constate qu'une prise sur l'individu nous permet de communiquer sur la régionalisation, sur les problèmes auxquels nous faisons face, et permet une sensibilisation du licencié ;

Claude Perrier du CD81 n'est pas d'accord sur le principe. L'AG du CD81 a déjà voté contre une augmentation de leur licence pour pérenniser l'emploi de leur agent de développement.

Sébastien Galisson demande si les différents versements seront transparents (part nationale, régionale, départementale). Luc Chabrol répond que oui, la FFME n'augmentera pas la licence en plus – le prix « affiché » de la licence semblera baisser.

JL Granier demande si tous les CD pourront faire pareil. La réponse est oui.

Vote sur le principe d'une quote-part régionale :

Contre: 5 voix

Abstention : 7 voix

Pour : 67 voix

Vote sur le montant : proposition 2 € en plus par rapport à aujourd'hui (soit une part régionale totale à 3,5€)

Contre : 22 voix

Abstention: 0

Pour : 57 voix

Remarque : les présents trouvent que la licence découverte est trop chère pour l'utilisation à laquelle elle est destinée (découverte d'une activité). Le débat sera abordé à l'AG nationale à Pau.

ÉLECTIONS AUX COMITÉ DIRECTEUR :

Luc Chabrol présente les postes vacants au comité directeur et les candidats. Sacha Dreyfus est démissionnaire du poste de président du CSE, Alain Chazal démissionne de la présidence du CSRR. Alain Lanxade démissionne du poste de représentant du CD65. La présidence du CSA est vacante suite au décès de Pierre Leblanc.

Les candidats sont :

Sébastien Galisson pour la présidence du CSA.

Damien Charpentier pour la présidence du CSC (vacante jusqu'alors).

Florence Gas pour la présidence du CSE.

Marianne Sagot pour la présidence du CSRR.

Les candidats sont élus à l'unanimité.

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU CR À L'AG DE PAU.

Les représentants proposés par le comité directeur sont :

Jérôme Favole

Anne-Dominique Lamothe

Dominique Taché (suppléant)

Florence Gas (suppléante)

Florence Gas fait savoir qu'elle n'est plus disponible, elle souhaite donc être remplacée. Pierre Dollo se propose en tant que suppléant.

Les représentants sont élus à l'unanimité.

PRÉSENTATION DE LA VIA ALPINA FFME 2011

Helen Mundutéguy présente l'action nationale 2011 : la Via Alpina FFME 2011. Il s'agit d'une traversée multi-activités des Alpes en relais.

Elle propose de constituer une ou plusieurs équipes de Midi-Pyrénées sur les massifs des Alpes Carniques (Autriche/Italie) et des Dolomites (Italie).

Gilles Galy, représentant du CROS et responsable des activités de pleine nature, prend la parole pour insister sur l'importance de dynamiser et structurer nos activités et nos filières. Il félicite le CR pour son travail de structuration déjà accompli et reconnu puisque le CR a été parmi les ligues choisies pour une convention d'objectifs avec la Conseil Régional. Il félicite également les bénévoles qui s'investissent. Il insiste aussi auprès des clubs présents sur l'importance du plan de développement

L'assemblée générale prend fin à 18h15.

CRMP FFME : COMPTES de RESULTAT 2010

02/03/2011

<u>DEPENSES</u>	BUDGET 2010 ADOPTE AG 27/02/2010	BUDGET 2010 RECTIFIE CD 09 / 10	COMPTES DE RESULTATS 2 010	<u>RECETTES</u>	COMPTES DE RESULTATS 2010	BUDGET 2010 RECTIFIE CD 09 / 10	BUDGET 2010 ADOPTE AG 27/02/2010
60-Achats				70-Prestations de services			
Achats non stockés de matières et fournitures				Droits de formations régionaux	784,00 €	1 300,00 €	1 300,00 €
Fournitures administratives				74-Subventions d'exploitation			
Matériel Haut Niveau (subvention Conseil Régional)	5 000,00 €	5 000,00 €	5 097,05 €	Subv Conseil Régional matériel HN	5 000,00 €		
61-Services extérieurs				CNDS Subvention totale	22 700,00 €	22 700,00 €	39 500,00 €
Matériel ETR CTR	2 500,00 €			CTR participation aux déplacements: CD	257,50 €	500,00 €	500,00 €
Charges et déplacements CTR,	3 000,00 €	1 200,00 €	2 711,29 €	DRJS Fonctionnement ETR			
Charges et déplacements ETR	4 000,00 €	4 500,00 €	4 761,68 €	DRDJS Vacances ETR			
Prestations de services encadrement ETR (vacations)	6 000,00 €	3 000,00 €	3 020,00 €	DRDJS Subventions Pic Midi et salon St	1 400,00 €		
Frais d'AG, de CD et de bureau	2 000,00 €	3 000,00 €	4 005,67 €	CNDS : formation et aide développement			
Frais d'opérations JS			993,82 €	CNDS Haut niveau PES			
Loyers, cotisations, assurances	1 000,00 €	1 800,00 €	2 185,74 €	Subv C. Régional fonct Haut Niveau	800,00 €		
62-Autres services extérieurs				Contrat Licences FFME	7 904,00 €	5 000,00 €	
Fonctionnement Haut niveau (aides CR)	800,00 €	800,00 €	925,79 €	Reversement FFME subvention	8 774,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €
Déplacements des délégués fédé. Régix.	800,00 €	500,00 €	234,42 €	Remboursements FFME déplacements	215,72 €	2 000,00 €	2 000,00 €
Frais de secrétariat	1 200,00 €	1 200,00 €	1 698,92 €	Participation CD 31 loyer et frais de bureau	1 908,38 €	1 700,00 €	
Avance frais de déplacements d'élus nationaux FFME	2 000,00 €	2 000,00 €	200,72 €	Subvention Conseil Régional hors Emploi		5 800,00 €	22 800,00 €
Frais postaux et télécommunications	800,00 €	1 300,00 €	1 521,62 €	Subvention Conseil Régional EMPLOI	7 250,00 €	7 250,00 €	7 250,00 €
Divers	300,00 €	300,00 €	396,60 €	Participation CD 31 EMPLOI	7 155,23 €	7 200,00 €	7 500,00 €
64-Charges de personnel				Participations sur formations pour frais de	3 125,00 €	2 000,00 €	2 450,00 €
Emploi mutualisé agent de développement et	26 700,00 €	25 200,00 €	25 325,98 €	Developpement partenariat Conseil Régional	17 000,00 €	17 000,00 €	
65-Autres charges de gestion courante				75-Autres produits de gestion courante			
Developpement actions de partenariat avec le Conseil	23 500,00 €	17 000,00 €	9 023,71 €	Comité sportif Alpinisme	5 340,00 €	17 000,00 €	17 000,00 €
Communication, aides aux actions de promotions	1 300,00 €	2 000,00 €	2 490,43 €	Comité sportif Canyons	0,00 €		
Comité sportif Alpinisme	20 000,00 €	20 000,00 €	7 617,88 €	Comité sportif Escalade	4 565,00 €	18 000,00 €	18 000,00 €
Comité sportif Canyons	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €	Comité sportif Randonnée Raquettes	7 963,50 €	7 500,00 €	4 000,00 €
Comité sportif Escalade	24 500,00 €	24 500,00 €	9 149,32 €	Comité sportif Ski Alpinisme	10 487,80 €	10 400,00 €	10 400,00 €
Comité sportif Randonnée Raquettes	4 500,00 €	5 600,00 €	8 014,44 €	Convention formations CREPS	5 252,48 €	4 600,00 €	2 000,00 €
Comité sportif Ski Alpinisme	11 900,00 €	11 900,00 €	11 614,90 €	76-Produits financiers			
Convention formations CREPS	1 500,00 €	3 400,00 €	4 157,35 €	Produits financiers, livret...	401,59 €	950,00 €	1 300,00 €
66-				77-Produits exceptionnels			
Frais financiers	200,00 €	200,00 €	218,15 €	Charges à payer exercice antérieur annulées	540,00 €	500,00 €	500,00 €
67-Charges exceptionnelles				Divers	800,00 €		
Produits à recevoir exercice antérieur non reçus			1 097,00 €	DONS DEDUCTIBLES BENEVOLAT	4 821,97 €		
Formation EPI correspondant au contrat licence		4 000,00 €	1 308,06 €	SOUS TOTAL PRODUITS	124 446,17 €	140 400,00 €	145 500,00 €
BENEVOLAT VALORISE			4 821,97 €	Déficit d'exploitation			
SOUS TOTAL CHARGES	145 500,00 €	140 400,00 €	112 592,51 €	TOTAL DES PRODUITS	124 446,17 €	140 400,00 €	145 500,00 €
Excédent d'exploitation			11 853,66 €				
TOTAL DES CHARGES	145 500,00 €	140 400,00 €	124 446,17 €				

Comité Régional Midi-Pyrénées - FFME		BILAN FINANCIER SIMPLIFIE AU 31/12/2010	
ACTIF		PASSIF	
A. COMPTE COURANT BP		A. FONDS ASSOCIATIF	
Solde suivant relevé BP début : 01/01/2010	2 651,26 €	Réserves	55 541,35 €
Corrections :			
Sorties BP concernant 2009 réglées en 2010 :	-13 699,48 €		
Charges à payer au 31/12/2009 non réglées en 2010	540,00 €		
Entrées BP concernant 2009 reçues en 2010 :	15 999,39 €		
Produits à recevoir au 31/12/2009 non reçus en 2010	-1 097,00 €		
Solde BP réel au 01/01/2010	4 394,17 €		
Recettes/Dépenses des activités 2010			
Recettes 2010 (hors produits financiers, bénévolat valorisé...)	118 682,61 €		
Dépenses 2010 (hors bénévolat valorisé)	-106 673,54 €		
Résultat de 2010 (hors produits financiers) : excédent :	12 009,07 €		
Virements du cpte Réserve au cpte ct BP	41 800,00 €		
Virements du cpte ct BP au cpte Réserve	-39 700,00 €		
Excédent sur virements de 2010	2 100,00 €		
Solde BP réel au 31/12/2010	18 503,24 €		
Corrections :			
Sorties BP concernant 2010 à régler en 2011	15 597,66 €		
Entrées BP concernant 2010 à recevoir en 2011	-31 423,52 €		
Solde BP suivant relevé au 31/12/2010	2 677,38 €		
B. COMPTE MAGIC RESERVE		B. RESULTAT DE L'EXERCICE	
Compte de réserve : situation début d'exercice :	42 754,77 €	Résultat courant	12 009,07 €
débits du compte de réserve vers compte courant	-41 800,00 €	Résultat s titres	2,12 €
crédits sur compte de réserve du compte courant	39 700,00 €	Résultat financier	399,47 €
Intérêts 2009 reçus en Janvier 2010	399,47 €	Resultat Exceptionnel	- 557,00 €
Solde virements compte à compte	-1 700,53 €	Résultat de l'exercice 12 mois	11 853,66 €
Solde compte MAGIC RESERVE au 31/12/2010	41 054,24 €	(du 1/01/2010 au 31/12/2010)	
Titres en portefeuille : 6,42 FRUCTI COURT à 1.220,80 €			
TOTAL ACTIF		67 395,01 €	TOTAL PASSIF
			67 395,01 €

CRMP FFME : PROJET DE BUDGET 2011

02/03/2011	DEPENSES	BUDGET 2010 RECTIFIE CD 09 / 10	PROJET BUDGET 2011	RECETTES	PROJET BUDGET 2011	BUDGET 2010 RECTIFIE CD 09 / 10
	60-Achats			70-Prestations de services		
	Achats non stockés de matières et fournitures			Droits de formations régionaux	1 000,00 €	1 300,00 €
	Matériels pédagogiques Haut niveau			74-Subventions d'exploitation		
	Fournitures administratives			Subv Conseil Régional matériel HN	5 000,00 €	
	Matériel Haut Niveau (subvention Conseil Régional)	5 000,00 €	5 000,00 €	CNDS Subvention totale	23 000,00 €	22 700,00 €
	61-Services extérieurs			DRJS Matériel ETR CTR		
	Entretien et réparation des matériels CTR			CTR participation aux déplacements: CD	500,00 €	500,00 €
	Charges et déplacements CTR,	1 200,00 €	2 500,00 €	DRJS Fonctionnement ETR		
	Charges et déplacements ETR	4 500,00 €	4 500,00 €	DRDJS Subventions Pic Midi et salon St Gaudens		
	Prestations de services encadrement ETR	3 000,00 €		CNDS : formation et aide développement		
	Frais d'AG, de CD et de bureau	3 000,00 €	4 000,00 €	CNDS Haut niveau PES		
	Documentation pédagogique formation			Subv C. Régional fonct Haut Niveau	800,00 €	
	Loyers, cotisations, assurances	1 800,00 €	2 000,00 €	Contrat Licences FFME	5 500,00 €	5 000,00 €
	62-Autres services extérieurs			Reversement FFME subvention fonctionnement	8 800,00 €	9 000,00 €
	Fonctionnement Haut niveau (aides CR)	800,00 €	800,00 €	Remboursements FFME déplacements	1 000,00 €	2 000,00 €
	Déplacements des délégués féd. Régix.	500,00 €	500,00 €	Participation CD 31 loyer et frais de bureau (50 %)	1 900,00 €	1 700,00 €
	Frais de secrétariat	1 200,00 €	1 700,00 €	Subvention Conseil Régional hors Emploi		
	Avance frais de déplacements d'élus nationaux FFME	2 000,00 €	1 000,00 €	Subvention Conseil Régional EMPLOI	7 000,00 €	5 800,00 €
	Frais postaux et télécommunications	1 300,00 €	1 500,00 €	Participation CD 31 EMPLOI	7 200,00 €	7 200,00 €
	Divers	300,00 €	300,00 €	Participations sur formations pour frais de gestion	3 000,00 €	2 000,00 €
	64-Charges de personnel			Developpement partenariat Conseil Régional	17 000,00 €	17 000,00 €
	Emploi mutualisé agent de développement et stagiaires : salaire charges et frais divers	25 200,00 €	25 400,00 €	75-Autres produits de gestion courante		
	65-Autres charges de gestion courante			Comité sportif Alpinisme	10 500,00 €	17 000,00 €
	Developpement actions de partenariat avec le Conseil Régional	17 000,00 €	10 000,00 €	Comité sportif Canyons	500,00 €	
	Communication, aides aux actions de promotions	2 000,00 €	2 500,00 €	Comité sportif Escalade	20 000,00 €	18 000,00 €
	Comité sportif Alpinisme	20 000,00 €	15 500,00 €	Comité sportif Randonnée Raquettes	7 500,00 €	7 500,00 €
	Comité sportif Canyons	2 000,00 €	1 500,00 €	Comité sportif Ski Alpinisme	10 000,00 €	10 400,00 €
	Comité sportif Escalade	24 500,00 €	26 500,00 €	Convention formations CREPS	5 000,00 €	4 600,00 €
	Comité sportif Randonnée Raquettes	5 600,00 €	8 000,00 €	Actions de developpement		
	Comité sportif Ski Alpinisme	11 900,00 €	12 500,00 €	76-Produits financiers		
	Convention formations CREPS	3 400,00 €	4 000,00 €	Produits financiers, livret...	800,00 €	950,00 €
	Action de developpement			77-Produits exceptionnels		
	66-			Divers	500,00 €	500,00 €
	Frais financiers	200,00 €	200,00 €	DONS DEDUCTIBLES BENEVOLAT VALORISE		
	67-Charges exceptionnelles			Profit sur exercice antérieur		
	Charges exceptionnelles			SOUS TOTAL PRODUITS	136 500,00 €	140 400,00 €
	Formation EPI correspondant au contrat licence	4 000,00 €	6 600,00 €	Déficit d'exploitation		
	BENEVOLAT VALORISE					
	68-Dotation aux amortissements					
	Dotation aux amortissements ou en réserve					
	SOUS TOTAL CHARGES	140 400,00 €	136 500,00 €			
	Excédent d'exploitation					
	TOTAL DES CHARGES	140 400,00 €	136 500,00 €	TOTAL DES PRODUITS	136 500,00 €	140 400,00 €

Propositions d'ouvertures de crédits aux CS :

	NETTE	+ ETR	TOTAL
ALPINISME	5 000 €	1 000 €	6 000 €
CANYONS	1 000 €	500 €	1 500 €
ESCALADE	6 500 €	1 500 €	9 000 €
RANDONNEES RAQUETTES	500 €	500 €	1 000 €
SKI ALPINISME	2 500 €	1 000 €	3 500 €



PAUL CAUCHI

Expert Comptable

*Inscrit au Tableau de l'Ordre de la Région de
TOULOUSE MIDI-PYRENEES*

**12, Place de la Mairie
31140 PECHBONNIEU**

Pechbonnieu, le 02/03/2011

COMITE REGIONAL
MIDI PYRENEES FFME
7 rue André Citroën
31130 BALMA

Attestation

Dans le cadre de ma mission de présentation des comptes annuels de l'association du Comité Régional de Midi Pyrénées de la FFME pour l'exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010 et, conformément aux termes de ma lettre de mission, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'ordre des Experts Comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et, à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels se caractérisent par les données suivantes :

- total du bilan : 67.395,01 €
- Produits : 119.624,20 € hors Bénévolat
124.446,17 € avec le Bénévolat
- Résultat de l'exercice : +11.853,66 €

Fait à PECHBONNIEU, le 02/03/2011

Paul CAUCHI

EXPERT COMPTABLE

Assuré conformément à l'art. 17 Alin. 1er Ord. 19/09/1945
Membre d'une Association Agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté